# Premiers pas sur le portail de services Chorus Pro pour les émetteurs de factures

 **communaute.chorus-pro.gouv.fr**/documentation/premiers-pas-sur-chorus-pro-pour-les-emetteurs-de-factures/

# QU'EST-CE QUE CHORUS PRO ?

Depuis le 1er janvier 2017 et quelle que soit la taille de votre entreprise, vous pouvez cesser d'envoyer des factures papiers à vos clients de la sphère publique, en passant à la facturation électronique.

Une solution informatique dénommée Chorus Pro accueille vos factures et se charge de les acheminer vers le bon destinataire.

Si cette opportunité vous intéresse, nous allons vous montrer comment faire vos premiers pas sur Chorus Pro, en commençant par la création de votre compte et de votre entreprise sur le portail.

# Qu'est-ce que le portail de services Chorus Pro ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la facturation électronique est obligatoire pour toute entreprise devant transmettre ses factures à des clients relevant de la sphère publique.

Une solution informatique dénommée Chorus Pro accueille vos factures et se charge de les acheminer vers le bon destinataire.

Nous allons vous montrer comment faire vos premiers pas sur Chorus Pro, en commençant par la création de votre compte et de votre entreprise sur le portail.

## **Introduction**

Vous ne vous êtes encore jamais identifié sur Chorus Pro et votre entreprise n'a pas encore été créée ?

Le schéma ci-dessous présente les grandes étapes du processus de création de votre compte utilisateur et de votre structure :



### Connectez-vous à Chorus Pro

Pour vous connecter à Chorus Pro, tapez dans le navigateur de votre choix l'adresse : <u>https://chorus-pro.gouv.fr</u>

Selon le navigateur que vous utilisez, vous devez disposer de la dernière mise à jour.

#### Créez votre compte et votre structure

#### 1- Identifiez-vous depuis la page d'accueil du portail de services Chorus Pro :

Sélectionnez le bouton « Créer un compte », en haut à droite sur le portail.



# 2- Complétez les informations requises :

Complétez les blocs informations personnelles (1) et informations sur l'organisation (2).

Dans le bloc informations sur l'organisation, après avoir complété le type d'identifiant ainsi que l'identifiant, de nouveaux champs apparaissent et sont à compléter.

Les champs indiqués par un astérisque sont obligatoires.

Une suite de caractères (captcha) est à reproduire (3) puis à valider. Le bouton « Créer mon compte » (4) sera alors cliquable.

réer mon compte pompte lé à une organization pe informations personnelles et celles de votre organization (entité légile).	$\bigcirc$
Informations Personnelles	Informations sur la structure -
resalaissez votre adresse électrunique de connexion *	demander. Type distentifiant * Pricular +
rénom *	Veulles sais/ votre identifiant qui doit être compose ainsi : - Rang 1: sais (1 pour les hommes et 2 pour les femmes)
iom *	Ang2 et 3. Iso deux deniers chiffres de l'ander de naissance     Ang4 et 5. Iso deux chiffres du mois de naissance
mail du contact	Kangda 10 Cooke ethole galogisohique de l'NGEE ou leu de nassance.      Kencifiant PARTICULER*      Toxication
acesparque monnom, person et adresse électronique soient utilisé par le Ministère chargé du Budget (et par le prestataire réalizant les nyches de solifisation pour le compte de l'APE) en ce receivir l'enquête de solifisation sur Charus Pro Je note par alleurs que je pours sur moment exercer mon d'ard é rende a declarant rigitation.	Cette structure est déjà présente dans Charus Pra. Type de structure Privale *
	Nom"
	Libelié de l'organisation
	Adresse * Adresse * Complément d'udresse 1
	Complément d'adresse 2
	Code postal "
	viere Noty is grand Page *
ASIR LE CAFTCHA Valor III Captona	

Pour plus de précisions concernant les champs à compléter, la page <u>Créer un compte</u> <u>utilisateur</u> est disponible.

## Activez votre compte utilisateur

Des mails vous seront envoyés à l'adresse électronique de connexion renseignée précédemment :

• Un mail synthétisant les informations de la création du compte et rappelant le fonctionnement de la démarche,

Si avez demandé un rattachement à une structure existante, vous recevrez un deuxième mail de validation ou de refus selon la réponse apportée par le gestionnaire de la structure concernée. La finalisation de l'inscription est impossible si la demande n'a pas été validée.

• Un mail contenant un lien d'activation vous permettant de finaliser la création de votre compte.

Vous disposez de 24 heures pour activer votre compte.

## WEBINAIRE

Inscrivez-vous aux prochains webinaires en cliquant sur le bouton ci-dessous.

S'inscrire

Dernière mise à jour : février 22, 2022

### Partager :

88157 <u>Découvrir Chorus Pro</u>

# Articles en lien -

- Marchés de travaux pour les MOE : points clefs
- Contexte et calendrier des entreprises concernées
- Environnement de qualification du Portail de services Chorus Pro